

Communiqué de presse, 6 juillet 2022

UNE RENCONTRE SUR LA FISCALITE DES PERSONNES PHYSIQUES

L'Union des Communes Vaudoises appelle à une table ronde sur l'allègement de la fiscalité des personnes physiques, ses conséquences sur le pouvoir d'achat ainsi que sur les finances cantonales et communales vaudoises. En tant que partenaire central, l'UCV souhaite un compromis sans incidence négative sur les finances communales.

La réforme de la fiscalité vaudoise, et plus particulièrement l'allègement de la fiscalité des personnes physiques sera le premier gros dossier de la nouvelle législature cantonale. Si certains penchent, à l'instar du Grand Conseil sortant, pour une baisse du coefficient de l'impôt cantonal, d'autres plaident en faveur d'un rabais d'impôts ou encore souhaitent de nouvelles déductions. Un point semble faire consensus, la volonté d'aider la classe moyenne, particulièrement dans un contexte d'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie.

Ces enjeux préoccupent aussi fortement les autorités communales, dont il convient de rappeler que nombre d'entre elles jouent un rôle important en qualité d'actionnaire, de producteur ou de distributeur d'électricité ou de gaz.

La recherche d'un compromis – un esprit vaudois à préserver

Le nouveau Conseil d'Etat élu a réaffirmé son engagement à travailler dans l'intérêt général des Vaudoises et Vaudois et à préserver l'esprit de consensus qui a été celui des autorités de ce Canton depuis plusieurs législatures maintenant. L'UCV salue et partage cet état d'esprit. Dès lors, un compromis devra être recherché en matière fiscale permettant de concilier la volonté exprimée par la majorité du Grand Conseil de baisser le coefficient d'impôt cantonal avec la nécessité de mieux soutenir la classe moyenne et les milieux modestes, fortement affectés par la hausse des prix et dont le pouvoir d'achat risque de s'éroder.

En quoi cela concerne les communes

Sans se prononcer sur le fond et respectueuse de la pluralité des opinions de ses membres, l'Union des Communes Vaudoises appelle néanmoins à rechercher une solution consensuelle qui puisse rassembler une large majorité politique et populaire. Elle relève également que les réformes fiscales sont rarement sans conséquences sur les finances communales et que cette question a le plus souvent été oubliée lors de précédentes modifications. Or le déséquilibre financier actuel entre la santé financière du Canton et la réalité des finances communales impose de procéder autrement et de ne pas considérer les impacts au niveau des finances communales comme une simple conséquence annexe.

Pour un échange ouvert sur la fiscalité des personnes physiques

Dans cet esprit, et soucieuse également d'être partie prenante des discussions à venir, l'Union des Communes Vaudoises appelle le Conseil d'Etat à organiser dès la rentrée du mois d'août des débats ouverts sur la fiscalité et le pouvoir d'achat réunissant les principaux acteurs. L'objectif de cette rencontre est de pouvoir entendre les propositions des différents milieux intéressés et de rechercher ensemble des pistes et des solutions susceptibles de rallier une large majorité et de répondre aux enjeux et défis actuels.

Contacts et informations

Mme Chantal Weidmann Yenny, Présidente de l'UCV – 079 689 51 38
M. Eloi Fellay, Directeur de l'UCV – 079 693 19 75